

Informations  
Familles N°1 -  
21/06/2016



## Saison 2016-2017

### PERIODES D'OUVERTURE

#### PETITES VACANCES

**Pour les vacances de Toussaint:**  
Du 20 Octobre au 2 Novembre 2016

**Pour les vacances de fin d'années:**  
Du 19 au 23 Décembre 2016

**Pour les vacances d'hiver:**  
Du 20 Février au 3 Mars 2017

**Pour les vacances de printemps:**  
Du 18 au 28 Avril 2017

**Attention les places sont limitées.**



En effet, notre capacité d'accueil est limité selon l'âge des enfants. 18 places par jour pour les enfants de moins de 6 ans sur une capacité maximale de 48 enfants. De plus l'anticipation de ces inscriptions sert à organiser l'accueil de vos enfants par l'équipe d'animation, constitution des groupes d'âges d'enfant, plannings, sorties, transports pré-accueils, commande des repas, taux d'encadrement, achat du matériel et réservations.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font au Centre Social des Pays du Guiers  
1 rue Charles Hérold 38380 St Laurent du Pont  
04 76 55 40 80 ou [accueil-cs.paysduguiers@orange.fr](mailto:accueil-cs.paysduguiers@orange.fr)  
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14 à 18h  
Sauf le Mardi à partir de 10h

S'il s'agit d'une première inscription, il vous faudra remplir un dossier fourni par l'association locale **et adhérer à celle-ci.**

- 1 Fiche Famille
- 1 Fiche Sanitaire par enfant
- Votre Quotient Familial à obtenir auprès de la CAF, si vous n'en avez pas votre dernier avis d'imposition

Si votre ou vos enfants sont déjà venu(s), seule la fiche d'inscription aux journées sera à compléter.

**Dorénavant le paiement se fait à l'inscription.**

Retrouvez d'autres informations sur le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Intercommunal dans le Règlement Intérieur, le Projet Pédagogique disponibles dans vos associations locales ou sur notre site Internet : [www.cs-paysduguiers.fr](http://www.cs-paysduguiers.fr)

# **L'équipe d'animation accueillera et animera les journées de vos enfants : voici la journée type que vos enfants vivront.**

## **Pré-Accueils du matin (de 8h à 9h)**

LIEUX: Entre-Deux-Guiers à l'école publique.  
Saint-Laurent du Pont au Centre Social des Pays du Guiers  
Saint-Joseph de Rivière: au Sac à Jouets (Périscolaire)

Il s'agit du premier contact de la journée entre les familles et les animateurs, l'équipe pédagogique veillera à accueillir du mieux possible les enfants et les parents.

Ce temps, le matin permettra aux familles de donner des informations importantes à l'animateur, il les communiquera à l'équipe d'animation une fois arrivé sur le centre.

L'animateur installera et rangera le matériel qu'il utilise dans le cadre de cet accueil avec les enfants, les activités et les jeux se dérouleront généralement de façon autonome, individuellement ou collectivement.

Le départ des pré-accueils se fait :

A St Joseph de Rivière : 8h50

A St Laurent du Pont : 8h55

A Entre Deux Guiers : 9h10

Enfin un peu avant le départ, l'animateur préparera les enfants pour le temps de transport.

## **Transports (de 9h à 9h30)**

L'animateur placera les enfants et vérifiera systématiquement que les enfants sont bien attachés. Le temps du transport peut être animé par des chants, des échanges, ...

## **Rassemblement (de 9h30 à 9h45)**

Les enfants, une fois sur le site de la Colombaise, déposent leurs affaires dans des espaces dédiés à chaque pré-accueil. Avec leur groupe, les animateurs prendront le temps d'expliquer le rangement aux enfants.

Les animateurs auront une attention particulière pour les enfants dont c'est la première journée de centre, ils prendront le temps de leur expliquer le fonctionnement et leur feront faire une visite des salles.

Les enfants pourront ensuite aller dans les différentes salles :

Salle de jeux symboliques,

Salle de jeux de société,

Salle d'activité,

Salle de lecture,

Des jeux pourront aussi être proposés à l'extérieur.

Ce temps d'accueil sur le site commun est un temps encadré, l'animateur jouera avec les enfants.

## **Ateliers et projets d'animation (de 10h à 12h)**

Les animateurs gèrent un groupe d'âge défini et propose un projet d'animation sur une période fixée en réunion de préparation. Les projets d'animation sont à l'initiative de l'équipe d'encadrement, et les animateurs doivent veiller à la cohérence de leur projet.

Le rangement et le nettoyage du matériel fait partie de l'activité. Les animateurs veilleront à inclure ce temps dans l'activité et à faire avec les enfants.

Les enfants souhaitant continuer à jouer en auront la possibilité, ils pourront rejoindre l'atelier à tout moment.

## **Déjeuner (de 12h à 13h)**

Les animateurs iront aux sanitaires pour aller aux toilettes puis se laver les mains avec leur groupe d'enfants. Chaque animateur gère son groupe et attendra s'il y a trop de monde à la porte.

Après que les enfants se soient lavés les mains, ils passeront à table. L'équipe pensera à répartir les enfants en mélangeant les grands et les petits, une place par table sera réservée à l'animateur. Celui-ci mange avec les enfants.

Le temps du repas est un temps animé et calme ceci afin de permettre des échanges entre petits groupes. Les animateurs veilleront à rester au maximum assis avec les enfants. Les enfants participent au débarrassage de la table accompagnés par l'animateur par le biais d'un « chef de table ».

## **Repos et Temps de jeu (de 13h à 14h/15h)**

Après le repas, le calme sera demandé pour tous les enfants afin de se préparer pour le temps jeu et de repos. Seulement quand celui-ci sera installé, les tous petits partiront aux toilettes puis à la sieste par groupe de 5 enfants.

Le temps de repos sera obligatoire pour les enfants de 3 ans. Les enfants plus âgées qui souhaitent se reposer seront aussi les bienvenus ou suivant les recommandations des parents.

Le réveil des enfants de la sieste se fera de façon échelonnée pour respecter le rythme de vie, nous n'accompagnerons les enfants en dehors de la salle de repos que lorsqu'ils se réveilleront, les derniers enfants seront levés à 15h.

Un temps calme sera exigé pendant environ 30 minutes, une histoire, une comptine, un chant, un jeu calme, .... Ensuite les animateurs reprendront les règles du temps calme avec les enfants. Puis les espaces de jeux seront disponibles pour tous les participants, des jeux plus toniques pourront être proposés : notamment à l'extérieur passé la demi-heure de temps calme.

Les animateurs regrouperont les enfants pour ranger ensemble le matériel et les jeux. Ce rangement se fait avec les enfants, et l'animateur les accompagne pour trouver l'endroit et la façon de ranger.

## **Ateliers et projet d'animation (de 14h/15h à 16h)**

Comme les petits ne se réveillent pas à la même heure, un animateur les accueillera après la sieste dans la salle de jeu qui leur sera consacré. Les enfants seront encadrés et animés sur les jeux symboliques. Lorsque tous les enfants seront réveillés, les animateurs pourront leur proposer une activité sportive, culturelle, artistique ou manuelle.

Pour les plus grands, les activités commencent dès 14h et par groupe d'âge ou tous ensemble pour des grands jeux.

Comme les activités du matin, il est demandé à l'animateur en amont de : réfléchir au sens et à l'organisation de son activité au travers de son projet d'animation, de préparer le matériel, de choisir le lieu approprié pour la réaliser

– pendant l'activité : d'animer son activité, de prendre en compte le souhait des enfants, de faire évoluer son activité en fonction de son déroulement, d'impliquer les enfants sur les différents moments, de s'adapter aux enfants, au groupe, de ranger avec les enfants le matériel et de nettoyer ce que le groupe a utilisé.

– Après l'activité : l'animateur fera un retour avec les enfants de son activité, puis l'animateur évaluera son activité de façon objective avec les critères d'évaluation qu'il se sera fixé.

## **Goûter (de 16h à 16h30)**

Le goûter peut se dérouler en petit ou grand groupe. En grand groupe, l'équipe pensera à placer les enfants de manière conviviale (en ronde par exemple) afin de vivre un moment d'échange.

Le temps du goûter est un moment où les animateurs peuvent se transmettre des informations au sujet de la journée et des enfants.

## **Transports (de 16h30 à 17h)**

Le soir, les animateurs récupèrent chacun les enfants de leur pré-accueil en veillant à ce que tous repartent avec leurs affaires. Le moment du départ, afin se déroulera par lieu de pré-accueil.

## **Pré Accueil du Soir (de 17h à 18h)**

Il s'agit du dernier contact de la journée entre les familles et les animateurs, l'équipe pédagogique veillera à accueillir du mieux possible les parents.

Ce temps, permettra aux animateurs de donner des informations importantes à la famille. L'animateur installera et rangera le matériel qu'il utilise dans le cadre de cet accueil avec les enfants, les activités et les jeux se dérouleront généralement de façon autonome, individuellement ou collectivement.

Le départ des pré-accueils se fait entre 17h15 et 18h en fonction de la situation géographique du lieu.

*N'hésitez pas pour toutes demandes complémentaires d'informations administratives de nous contacter au 04.76.55.40.80. OU de me contacter au 06.95.85.58.24 ou par mail : [accueildeloisirs-cs.paysduguiers@orange.fr](mailto:accueildeloisirs-cs.paysduguiers@orange.fr)*



## Pour toutes inscriptions à l'Accueil de Loisirs Intercommunal:

### **Centre Social Pays du Guiers**

1 rue Charles Hérold 38380 St Laurent du Pont  
04 76 55 40 80 ou  
accueil-cs.paysduguiers@orange.fr  
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14 à 18h  
Sauf le Mardi à partir de 10h

### Rappel des périodes d'ouvertures:

- Tous les mercredis suivant le calendrier scolaire.
- Les petites vacances:
  - Toussaint: du 20 Octobre au 2 Novembre 2016.
  - Fin d'année: du 19 au 23 Décembre 2016.
  - Hiver: du 20 Février au 3 Mars 2017.
  - Printemps: du 18 au 28 Avril 2017

## Pour le mois de Juillet :

Se renseigner auprès du collectif inter ALSH en fonction de votre lieu d'habitation:

### **Le collectif Inter ALSH**

- › Association Familles Rurales des 2 Guiers  
Le Forum - Rue JJ Rousseau 73360 Les Echelles  
04 79 36 53 98 sur RDV
- › Association Familles Rurales de Miribel les Echelles  
presid.afr.mle@gmail.com
- › Centre Social Pays du Guiers  
1 rue Charles Hérold 38380 St Laurent du Pont  
04 76 55 40 80 ou accueil-cs.paysduguiers@orange.fr  
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14 à 18h  
Sauf le Mardi à partir de 10h
- › Curieux de Nature  
curieuxde.nature@laposte.net
- › Sac à Jouets  
Le Bourg 38134 St Joseph de Rivière  
04 76 37 14 23 ou alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr  
Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h à 18h30

## **Affaires à amener au Centre de Loisirs:**

- Des chaussons
- Un Doudou pour les enfants qui font la sieste
- Un oreiller pour les enfants qui font la sieste
- Des vêtements appropriés
- De l'énergie et de la bonne humeur

## **Cet Accueil de Loisirs Intercommunal a pour vocation :**

- > le soutien et le dynamisme des Accueils de Loisirs locaux de chaque association.
- > l'amélioration de l'accueil des enfants sur les mercredis et les petites vacances scolaires.
- > La découverte des autres et de soi dans un groupe.
- > L'épanouissement de chaque enfant dans un lieu privilégié qu'est le lieu d'accueil, La Colombaise.
- > la proposition d'activités spécifiques par groupe d'âges de par une augmentation des effectifs.
- > l'enrichissement individuel à travers des activités de loisirs éducatifs.

## Nos partenaires financiers:



## Le Collectif Inter-ALSH :

